

INSCRIPTION

L'inscription est obligatoire : Il faut donner son nom, son numéro de téléphone, son adresse et son choix d'atelier. En raison de la générosité de nos partenaires, il n'y a **aucuns frais d'inscription pour votre participation au colloque**. Cependant, nous acceptons les dons volontaires pour nos autres activités éducatives. Le nombre de places étant limité, nous invitons les personnes inscrites à honorer leur engagement. Nous vous demandons de vous inscrire de préférence par Internet, mais les inscriptions par téléphone sont acceptées. Nous vous confirmerons par la suite votre inscription.

- Internet : ldl-saglac@bellnet.ca
- Téléphone : (418) 542-2777

Choix des ateliers:

Atelier # 1 : Les défis du dépistage et de l'intervention, l'importance de la concertation

Conférencier invité : **Monsieur Robert Simard**, travailleur social au CSSS de Québec Nord

Atelier # 2 : Aîné-Avisé contre l'abus et la fraude

Conférenciers invités : **Madame Véronique Fortin**, coordonnatrice de programme QUALITÉ LOGI-ÊTRE Réseau FADOQ - Saguenay-Lac-Saint-Jean-Ungava et **monsieur Jean Tremblay**, coordonnateur régional en relations communautaires de la Sûreté du Québec

Atelier # 3 : Violence et handicap, la vérité sort de l'ombre: 205 intervenants du Québec témoignent

Conférencier invité : **Monsieur Louis Plamondon**, juriste, sociologue et président de l'Association québécoise de la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées

Atelier # 4 : Comités des usagers et maltraitance – un allié pour y faire face

Conférencier invité : **Monsieur Pierre Blain**, directeur général du Regroupement provincial des comités des usagers

MERCI À NOS PARTENAIRES

Fonds de l'entente spécifique sur l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Bureau de circonscription
439, rue Albert
La Baie (Québec)
G7B 3L5
Tél. : 418 544-8106
Téléco. : 418 544-8167
ministredelégue@mrrf.gouv.qc.ca

SERGE SIMARD



Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi



Centre de santé et de services sociaux de Jonquières

PROGRAMMATION

9 h – 9 h 15

Mot de bienvenue et explication de la démarche

9 h 15 – 9 h 45

Conférence : **Maltraitance envers les personnes âgées en situation de handicap : connaissances, pistes d'action et de recherche**

Conférencière invitée : **Madame Marie Beaulieu**, professeure du Département de Service social de l'Université de Sherbrooke et titulaire de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées

9 h 45 – 10 h 30

Conférence : **Le rôle de la Commission et la protection offerte par la Charte des droits et libertés de la personne en matière d'exploitation de personnes âgées et de personnes handicapées**

Conférenciers invités : **Monsieur Gaétan Cousineau**, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse avec la participation de monsieur Patrick Homier de l'équipe d'intervention spécialisée en matière de lutte contre l'exploitation des personnes âgées à la Commission

10 h 30 – 11 h Pause

11 h – 12 h 4 ateliers

(voir description à gauche pour votre choix)

12 h – 13 h 30 Dîner

13 h 30 – 13 h 45

Présentation de madame Blais par le ministre Serge Simard, **Allocution de la ministre responsable des Aînés Madame Marguerite Blais, Ph. D.**

13 h 45 – 14 h 15

Conférence : **La personne âgée handicapée en situation de maltraitance : L'action gouvernementale**

Conférencière invitée : **Madame Céline Giroux**, directrice générale de l'Office des personnes handicapées du Québec

14 h 15 – 14 h 45

Conférence : **Les approches pro actives de défense des droits: application et exemples en matière de droits des aînés**

Conférencière invitée : **Madame Nathalie Des Rosiers** avocate et directrice exécutive de l'Association canadienne des libertés civiles

14 h 45 – 15 h 15 Plénière

15 h 15 Mot de la fin

COLLOQUE

« Agir ensemble pour contrer la maltraitance chez les personnes âgées en situation de handicap »



Ligue des droits et libertés de la personne du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

et



La Fondation Léo-Cormier



Bâtiment 1921 – Grand Hall d'entrée
LA PULPERIE DE CHICOUTIMI
300, rue Dubuc, Chicoutimi
Ville de Saguenay

Le lundi 28 mars 2011
9 h à 15 h 20

La Ligue des droits et libertés de la personne du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc. est un organisme reconnue auprès du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec

CONTEXTE DU PROJET

Le colloque « *Agir ensemble pour contrer la maltraitance chez les personnes âgées en situation de handicap* » a pour objectif de mobiliser les proches aidants et tous ceux et celles qui, de par leurs fonctions ou de leurs implications dans la communauté, sont à même de repérer au quotidien, des signes de maltraitance chez les personnes âgées les plus vulnérables.

Dans la lutte contre la maltraitance envers les aînés, il est nécessaire de distinguer les personnes âgées en forme qui ont une excellente autonomie, de celles qui sont plus vulnérables. Grâce à l'amélioration des conditions de vie et aux progrès de la médecine, la majorité des personnes âgées vieilliront en conservant santé et autonomie jusqu'aux derniers mois de leur existence. Paradoxalement à ce progrès, le nombre de personnes présentant une diminution plus ou moins handicapante de leurs capacités physiques ou mentales augmentera également. Ce sont elles qui risquent d'être confrontées le plus à des actes de maltraitance.

Le handicap amplifie le risque de maltraitance chez nos aînés! Trop souvent, des personnes âgées en situation de handicap sont victimes d'actes révoltants, contraires au respect de la dignité. C'est particulièrement vrai pour les personnes âgées qui vivent avec une déficience auditive ou d'autres handicaps, comme la cécité, la paralysie cérébrale ou des déficiences intellectuelles. Il est plus facile de faire subir des mauvais traitements à ce groupe de personnes âgées, car elles sont vulnérables et ne signaleront probablement pas les mauvais traitements.

Le premier pas à faire pour prévenir la maltraitance chez les personnes âgées en situation de handicap est la reconnaissance du problème dans toute son ampleur. Un travail important de sensibilisation doit donc être fait, car chaque personne âgée en situation de handicap est un sujet de droit qui doit être respecté dans sa dignité ainsi que dans son intégrité physique, morale et intellectuelle.

Normand Bernier, directeur général pour l'équipe de la Ligue des droits et libertés de la personne du Saguenay-Lac-Saint-Jean

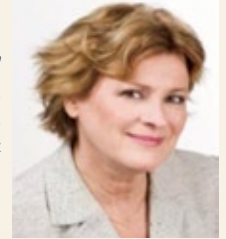
CONFÉRENCIERS



Marie Beaulieu

Professeure au Département de Service social de l'Université de Sherbrooke et titulaire de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées

Céline Giroux
Directrice générale de l'Office des personnes handicapées du Québec



Pierre Blain

Directeur général du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU)



Patrick Homier

Enquêteur en matière de lutte contre l'exploitation des personnes âgées à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse



Marguerite Blais, Ph. D.

Ministre responsable des Aînés

Louis Plamondon

Président de l'Association québécoise de la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées



Gaétan Cousineau

Président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse



Robert Simard

Travailleur social au CSSS de Québec Nord



Nathalie Des Rosiers

Directrice exécutive de l'Association canadienne des libertés civiles

Jean Tremblay

Coordonnateur régional en relations communautaires de la Sûreté du Québec



MODÉRATEUR



Véronique Fortin

Coordonnatrice de programme à la FADOQ - Saguenay-Lac-Saint-Jean-Üngava



Réjean Bergeron

Coordonnateur de la mise en œuvre de l'entente spécifique des aînés, région 02

